

PROCES-VERBAL - ASSEMBLEE GENERALE - 16 Novembre 2011 **10h30 – 12h00 - Restaurant La Nautique, Ouchy / Lausanne**

Personnes présentes : 30 (selon liste), **dont 16 ayant un droit de vote.**

Personnes excusées : 8

Présidence : Jean-Richard Bory (points 1 et 2) puis Dominique Roten

Procès-verbal : Marc Sneiders

Ordre du jour :

- 1) Adoption du PV de l'Assemblée générale du 2 septembre 2010
- 2) Rapport d'activités de l'année 2010-2011
- 3) Comptes et bilan du premier exercice, du 01.08.2009 au 31.12.2010
- 4) Rapport des vérificateurs, adoption des comptes et du bilan, décharge au Comité
- 5) Confirmation des cotisations pour 2012
- 6) Adoption du plan stratégique de l'Association
- 7) Renouvellement et élection des membres du Comité
- 8) Désignation des vérificateurs et de leurs suppléants
- 9) Divers

Jean-Richard Bory, président, ouvre la séance à 10h45.

Il présente Marc Sneiders, nouveau collaborateur administratif d'APRES-VD (ci-après l'Association).

Stéphane Frei et Mariela Muri sont nommés scrutateurs.

1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 2 septembre 2010

Le PV est accepté à l'unanimité des suffrages exprimés, avec deux abstentions.

2. Rapport d'activités de l'année 2010-2011

Jean-Richard Bory présente les différentes activités de l'année, résumées en 4 points.

1. Information et sensibilisation
2. Réseautage et valorisation des produits et services issus de l'ESS
3. Formation, conseils et soutien offerts aux acteurs de l'ESS
4. Lobbyisme, collaborations et partenariats.

Le détail de la présentation du président figure en **ANNEXE I** au présent PV, qui concerne également une activité devenue importante en 2011 : INTERREG

Soumis au vote, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité. L'Assemblée remercie le président et tout le Comité pour leur travail.

Dès après la lecture et approbation de son rapport, Jean-Richard Bory remet la présidence de l'AG – et du même coup de l'Association – à Dominique Roten.

C'est par une ovation que l'Assemblée approuve cette transmission de pouvoir. Elle remercie Jean-Richard Bory pour son travail en tant que président et pour sa disponibilité future en tant que membre du Comité rentrant dans le rang.

3. Comptes et bilan du premier exercice, du 1^{er} août 2009 au 31 décembre 2010.

Dominique Roten commente les principaux postes du compte de P. & P. ainsi que du bilan, dont la somme ascende à CHF 37'765.38. Les recettes d'exploitation atteignent CHF 122'572.75 et les dépenses CHF 127'026.07. La perte comptable de CHF 4'453.32 et les factures courantes du premier semestre 2011 sont couvertes par les acomptes finaux des deux projets européens, COMPARES et PRODEV. Dans ce sens, la situation financière de l'Association peut être qualifiée de saine.

Les membres sont invités à poser des questions relatives aux comptes et au bilan. Mariela Muri demande que la valeur des prestations fournies à titre bénévole soient introduites dans les comptes afin que les heures offertes par les membres soient reconnues, ce d'autant que 2011 a été proclamée Année du bénévolat. Cette demande étant appuyée par l'Assemblée, le Comité établira un décompte ou tout au moins une estimation du temps donné sans rémunération.

4. Rapport des vérificateurs, adoption des comptes et du bilan, décharge au Comité

MM. Pierre Bonvin et Jérémie Tinturier, vérificateurs, ont établi leur rapport en date du 15 juillet 2011. Dominique Roten en donne lecture à l'Assemblée.

C'est à l'unanimité que l'Assemblée prend acte du rapport des vérificateurs, approuve les comptes du premier exercice ainsi que le bilan au 31 décembre 2010 et donne décharge au Comité pour son travail (les membres du Comité s'abstiennent sur ce dernier point).

5. Confirmation des cotisations pour 2012

Jean-Richard Bory signale qu'APRES-GE a augmenté les cotisations demandées à ses membres, contrairement à la proposition du Comité d'APRES-VD, sur laquelle il ouvre la discussion. Bertrand Sonnay suggère que les membres soient invités à verser un don afin de soutenir l'effort administratif de l'Association.

Jean-Richard Bory informe que le Comité a pris contact avec toutes les organisations vaudoises dont la branche ou la correspondante genevoise est membre d'APRES-GE, afin de les inciter à devenir membres d'APRES-VD.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le maintien du montant des cotisations au tarif appliqué depuis la création de l'Association, soit CHF 50.00 pour les membres individuels (CHF 30.00 pour les petits budgets) et CHF 100.00 ou 200.00 pour les membres collectifs.

6. Adoption du plan stratégique de l'Association

Dominique Roten présente le plan stratégique établi pour ces prochaines années. Il rappelle que ce document – mis à disposition des membres à l'entrée de la salle de séance – a été élaboré sur la base des idées récoltées lors de l'Assemblée générale de 2009. Ces idées ont été reprises par le Comité au printemps de cette année pour déboucher sur le document présenté à l'Assemblée, qui énumère les six axes stratégiques principaux pour les trois années à venir..

1. Information et sensibilisation : il s'agit de retravailler le site Internet et de produire des informations périodiques. A ce sujet, le Comité demande aux membres de l'informer d'événements et autres communications à transmettre via la Lettre d'Information.

2. Réseautage : le Comité veut poursuivre les moments de rencontre et de réflexion, Les petits déjeuners de l'ESS sont importants. Il s'agit également de développer la présence d'APRES-VD lors d'événements, de conférences et de manifestations analogues.

Organisation d'un événement festif annuel, mise à jour du répertoire de l'ESS. Campagnes promotionnelles, comme celle d'aujourd'hui pour la promotion des cadeaux de Noël de l'ESS.

3. Valorisation des produits et services des prestataires de l'ESS : proposer une "e-boutique".

4. Formation, conseils et soutien : publication du guide de l'ESS en collaboration avec APRES-GE

5. Lobbysme collaborations et partenariat : rendre l'ESS plus visible, actions auprès de la Ville de Lausanne et auprès du canton. Soutenir les démarches d'insertion professionnelle, en particulier avec InnoPark à Yverdon-les-Bains. Il est rappelé à ce propos que les membres d'APRES-VD peuvent faire une demande en vue d'obtenir un-e collaborateur-trice.

6. Renforcement de l'association : des démarches sont en cours pour augmenter le nombre de membres de l'association.

Dominique Roten ouvre la discussion sur le plan stratégique, dont un compte-rendu se trouve en **ANNEXE II**.

Dominique Roten soumet le plan stratégique au vote et se réjouit de constater une approbation à l'unanimité.

7. Renouvellement et élection des membres du Comité

Dominique Roten rappelle que les statuts de l'Association prévoient des mandats d'une durée de deux ans pour les membres du Comité, qui dès lors sont tous à (ré)élire. Deux nouveaux membres se présentent : Mme Laura Tocmacov Venchiarutti et M. Claude Michaud, tous deux excusés pour la présente Assemblée.

Aux deux membres qui n'ont pas souhaité accomplir un second mandat, soit MM Jean-Pierre Thévenaz et Bertrand Sonnay, le président dit sa reconnaissance pour la qualité de leur engagement. Tous deux reçoivent un magnifique bouquet de fleurs et un message de remerciement signé par les membres de l'Assemblée.

Les membres du comité sortants sont réélus en bloc à l'unanimité moins une abstention.

Les deux candidats sont élus ensemble et à l'unanimité.

8. Désignation des vérificateurs et de leurs suppléants

MM. Philippe Wyss et Jérémie Tinturier sont élus vérificateurs à l'unanimité moins deux abstentions.

M. Stephan Frei et Mme Josée Martin sont élu-e-s comme vérificateurs suppléants à l'unanimité moins deux abstentions.

9. Divers

Étude sur l'ESS de l'Université de Lausanne. Michael Gonin présente le projet d'identification et d'étude des acteurs de l'ESS dans le canton de Vaud. Ce projet va être étendu aux coopératives vaudoises en 2012. A ce jour, 10% des questionnaires sont rentrés dûment remplis. Ce taux de réponse est considéré comme bon. Toutefois, il invite les membres présents qui ne l'auraient pas encore fait à répondre au sondage sur www.unil.ch/ess-vd ou à inciter d'autres organisations à communiquer leurs coordonnées sur le site de l'étude. En effet, plus il y a de réponses, plus l'étude sera représentative. Le délai expire à fin novembre.

Stages : M. Gonin présente un projet de l'UNIL tendant à soutenir des stages en entreprise ou des études de marketing qui peuvent être effectuées par des étudiants. L'intérêt pour les entreprises est l'apport d'un étudiant formé, d'un regard extérieur et peut-être une possibilité de collaboration future. Les conditions sont présentées sur le site Internet de l'UNIL: www.unil.ch/stages.

Sandrine Bavaud pose la question de la rémunération de ces stages, M. Gonin répond qu'il n'y a pas de règles et que les étudiants apprécient évidemment une rémunération. Mariela Muri demande si des stagiaires pourraient être engagés par APRES-VD, M. Gonin répond par l'affirmative.

La séance est levée à 12h05. Les personnes présentes sont invitées au repas convivial qui fait suite.

Fait à Lausanne le 28.11.2011.

Relecture et compléments de Jean-Richard Bory, Dominique Roten et Marc Sneiders le 13.12.2011.

Relecture et révision par Yvette Jaggi le 12 juin/8 août 2012.

Soumis au Comité le 15 août 2012.

ANNEXE I

2. Rapport d'activités de l'année 2010-2011

M. Jean-Richard Bory présente les différentes activités de l'année, résumées en 4 points.

1. Information et sensibilisation
2. Réseautage et valorisation des produits et services issus de l'ESS
3. Formation, conseils et soutien offerts aux acteurs de l'ESS
4. Lobbysme, collaborations et partenariats.

Le détail de la présentation du président figure en Annexe 1 au présent PV.

1 Information et sensibilisation

Ces deux dernières années ont été mises à profit pour donner de l'énergie à la mise sur pied de l'association.

Nous vous avons organisé des petits déjeuners de l'ESS, et, sous l'égide du programme Compares, une rencontre le 4 novembre 2010 sur le thème du changement. Organisée dans les locaux du Grand Conseil vaudois, cette manifestation nous a fait connaître du monde politique.

Note : Le programme de formation Compares est terminé et vous pourrez télécharger les actes finaux dans les jours qui viennent sur votre site préféré.

Vous pouvez suivre nos actions en manifestations grâce à notre newsletter et à notre site Internet.

2 Réseautage et valorisation des produits et services issus de l'ESS

Durant cette période APRES-VD a cherché à favoriser les contacts personnels, à faire circuler les idées, à renforcer l'innovation.

Le secrétariat a reçu de nombreuses demandes d'informations et reçu des personnes à la recherche d'un plan de carrière original ou pour évaluer un projet. C'est l'occasion de renvoyer les membres vers les meilleures compétences possibles, le plus souvent à l'intérieur de l'ESS.

Les petits déjeuners et autres événements (sous forme de séminaire ou festifs) permettent de réseauter également et nous allons augmenter leur nombre ces prochaines années.

Le répertoire est régulièrement mis à jour.

3 Formation, conseils et soutien offerts aux acteurs de l'ESS

Le programme européen PRODEV auquel nous avons participé ces deux dernières années nous a permis d'offrir des cours de gestion de projet. Ces cours seront reconduits prochainement.

En étroite collaboration avec APRES-GE, nous préparons la réédition du guide des créateurs d'entreprises de l'ESS avec une partie spécifique vaudoise

./.

ANNEXE I (suite)

4 Lobbysme, collaborations et partenariats

La Chambre de l'ESS défend les intérêts de l'ESS et le fait en cultivant des partenariats et des synergies autour de son projet. Elle a, entre autres, proposé ou réalisé une réponse à la consultation de l'Etat de Vaud sur sa politique d'encouragement au développement économique (LADE); une visite à la Municipalité de Lausanne lors de la rencontre internationale PRODEV; développé et entretenu des liens avec l'APRES-GE et les organismes défendant l'ESS; attiré l'attention des acteurs publics, par l'interpellation de la députée Sandrine Bavaud, membre du Comité; participé à une participation à l'enquête sur le secteur de l'ESS, menée par des chercheurs de l'UNIL; engagé des partenariats avec divers organismes de l'ESS actifs chez nos voisins français et italiens.

Pour conclure, vous verrez dans les comptes que nos recettes proviennent principalement de notre engagement bénévole et du financement apporté par les programmes européens de type « LEONARDO ».

Présentation d'une activité importante de 2011 : INTERREG

Jean-Richard Bory évoque un projet important dans lequel APRES-VD s'est engagée, c'est le programme INTERREG. Le Comité a pris le risque de profiler ARPES-VD comme chef de file d'un programme franco-valdo-genevois. Cela correspond parfaitement aux buts principaux de l'Association : nous faire connaître, nous développer et surtout développer une offre tangible de services pour les membres.

Sur le site du programme, se trouvent les informations nécessaires. Les travaux sont prévus pour l'année prochaine et le Comité aura besoin de forces de travail. Jean-Richard Bory invite les personnes intéressées à nous contacter.

Jean-Richard Bory présente les projets qui seront abordés et met l'accent sur une rencontre transfrontalière prévue en novembre 2012; la création d'un annuaire couvrant les quatre territoires; la création d'un outil d'accompagnement de projet et de recherche de partenaires.

APRES-VD sera concerné par une quinzaine de projets en lien avec l'ESS Pour suivre leur évolution : <https://sites.google.com/site/esspace2014/>

ANNEXE II

6. Adoption du plan stratégique de l'Association. Compte-rendu de la discussion

Stephan Frei approuve ce qui a été planifié. Il propose que des groupes de travail soient créés. Dominique Roten prend note de la demande. Jean-Richard Bory invite les membres à participer aux groupes de travail qui seront lancés dans le cadre du projet INTERREG.

Philipp Schweizer: quelles sont les priorités pour l'année à venir ? Dominique Roten répond que le site, l'apport des membres dans les groupes de travail ainsi que la recherche de bénévoles sont les priorités.

Pierre Dupasquier : INTERREG permettra-t-il des échanges de pratiques ? Jean-Richard Bory informe que l'esprit même du programme ESSpace est fondé sur l'échange des pratiques.

Roger Decorvet : Quelle est la position du Comité par rapport au développement de chambres de l'ESS à Neuchâtel et dans les autres cantons ? Dominique Roten répond que le Comité est en lien avec Genève et Fribourg - ce dernier est en démarrage. Jean-Richard Bory informe que la tendance est à l'élaboration d'une ESS romande, car le territoire vaudois est tout petit en termes d'ESS. M. Decorvet propose que le Comité accueille des membres d'autres cantons, à défaut ou dans l'attente d'une ESS Romande.

Claude Pahud : ne pourrait-on pas accueillir des organisations extérieures au canton de Vaud ? Dominique Roten confirme que cela est effectivement possible.

Mariela Muri rappelle qu'il faut penser (grande) région. Par ailleurs, il faudrait que les membres soient informés des réunions du Comité, qu'ils puissent y participer et y faire des propositions. Dominique Roten relève que les petits déjeuners permettent des rencontres certes moins formelles mais d'autant plus intéressantes.

Bertrand Sonnay invite les organisations extérieures au canton de Vaud à manifester leur intérêt à participer au mouvement de l'ESS. D'autre part, il précise que le lieu idéal pour les rencontres reste les petits déjeuners. Les séances du Comité devraient être réservées à la gestion de l'Association.

Sandrine Bavaud observe qu'il y a beaucoup de travail à faire. Il faut fixer des priorités et aborder les problèmes en commun. Elle invite les membres à faire des propositions thématiques pour la constitution et la conduite de groupes de travail.

Jean-Pierre Thévenaz évoque l'étroite collaboration avec Genève, mais que, par exemple, l'échange des procès verbaux n'a pas produit d'effet visible. Il se réjouit de la postulation de Claude Michaud au Comité.

Patricia Dubois : y a-t-il un objectif clair d'une professionnalisation du secrétariat, qui pourrait contribuer grandement au développement de l'Association et au renforcement de son impact ? Jean-Richard Bory répond que l'Association cherche actuellement des soutiens financiers, cela peut se faire par le programme INTERREG dans les deux années à venir. Cela ne suffira toutefois pas. Il faut trouver d'autres sources de financement, sous forme de subventions et d'activités pérennes financées notamment par des collectivités.

Stéphane Barbey évoque les liens pratiques qui existent avec APRES-GE.

Philippe Schweizer est préoccupé par la confusion possible entre l'Association APRES-VD et la Chambre de l'ESS, Jean-Pierre Thévenaz signale que la Chambre est une émanation de l'Association. Le Comité veillera à clarifier ces notions dans toutes les circonstances où cela s'avérera nécessaire.